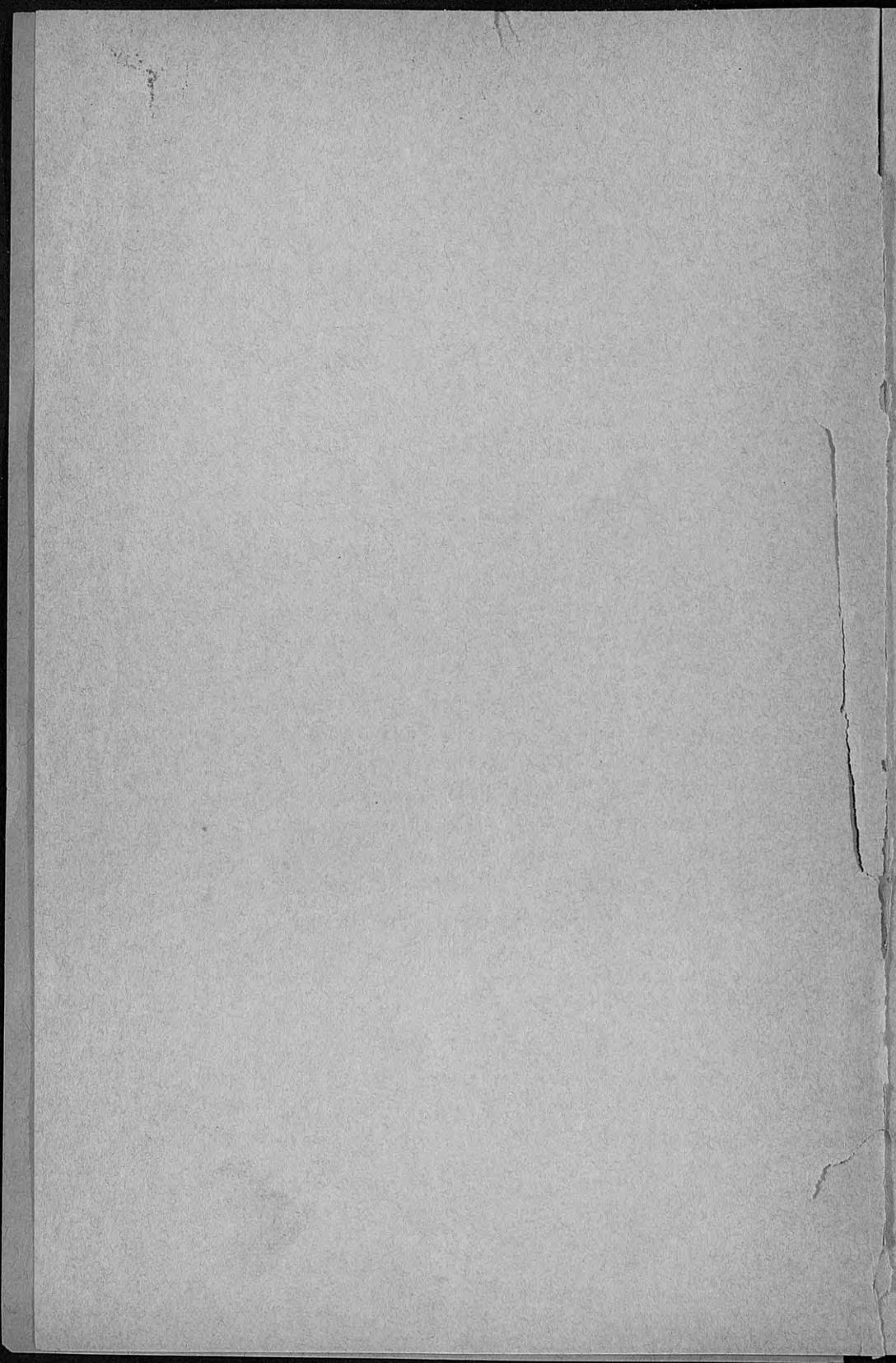


M. Bertrand
Lorraine au cas
de force



— 3 —

UN PRÊTRE ERMITE

AU XVII^e SIÈCLE

(MŒURS RELIGIEUSES DE VILLAGE)

par M. l'Abbé Ph. TORREILLES

L'historien n'a d'ordinaire à sa disposition, pour ressusciter le passé, que des documents officiels ou publics ; de là son enthousiasme quand il découvre des témoignages plus intimes : une correspondance, des mémoires, mieux encore un journal quotidien des actions privées. Le drame, dont il n'avait saisi jusque-là que le décor, prend de la vie, et les personnages ne passent plus sur la scène vagues et obscurs comme des ombres, mais parlent, mais agissent comme l'un de nous.

Je dois à l'obligeance de M. Ciuro, propriétaire à Camélas, de pouvoir présenter aux lecteurs du *Bulletin* un document de ce genre. Le manuscrit porte le titre suivant :

Tractat de la capella eo hermita del glorios Sant Marti, situada en lo terme del lloch de Camelas, baronia de Castellnou, bisbat de Elna en Rossello, en lo qual se fa mencio de la antiguedat de dita capella, de algunas cosas tenia en tems passat, de la servitud



tenia, y com casi del tot se vingue a perdre la servitud, pero encara dirruirse la matexa capella, de quant fons reparada y per qui :

Per M^e Honorat Ciuro, prevere y beneficiat de la Iglesia de San Pera de la vila de Toir, residint son benefici, natural del credit lloc de Camelas; Comensant lo any de mil sis cents trenta set.

L'ouvrage a pour but de raconter la reconstruction de l'ermitage de Saint-Martin de Camélas. L'auteur nous expose en détail l'état de l'ermitage avant le XVII^e siècle, ses projets, les obstacles vaincus, les moyens employés. Dans ce récit fait presque au jour le jour, il met son âme à nu, sans nul souci de littérature, pas même par prosélytisme, un peu pour imiter ses contemporains¹, beaucoup plus pour le plaisir de se redire à lui-même ce qu'il a senti, voulu, réalisé ; œuvre vivante s'il en fut, d'un intérêt psychologique et historique sans pareil pour ceux qu'intéressent les âmes naïves d'autrefois.

Comme l'abbé Ciuro ne parle pas seulement de lui, mais des personnes avec qui il s'aboucha, du milieu dans lequel il vécut, de mille incidents que provoqua son projet, le cadre de son histoire s'élargit. On ne voit plus une âme, mais une société de prêtres et de villageois au XVII^e siècle, durant la période qui précédait l'annexion du Roussillon à la France.

M. Just, qui consulta ce précieux in-folio de 500 pages,

¹ A cette époque l'usage des *Memorias* se répand jusque dans les plus humbles campagnes. Les lecteurs de *La Croix des Pyrénées-Orientales* se souviennent du *Llibre compost per lo magnific Fran cesco Llot y Ribera* sur la construction de la nouvelle église de Rigarda, dont j'ai publié une analyse détaillée en 1896. Ce *Llibre* raconte les événements qui se sont passés à Rigarda de 1644 à 1649.

ne paraît pas avoir saisi son importance à ce point de vue ; voilà pourquoi nous allons en reprendre l'examen. Tout publier est impossible. Dans cet immense fatras de renseignements, nous choisirons ce qui nous paraît particulièrement intéressant et instructif. Nous aurons soin de laisser le plus souvent possible la parole à ce chroniqueur de village peu lettré mais au cœur de flamme, chez qui l'enthousiasme supplée au savoir et dont la prose devient parfois éloquente et poétique, sous l'empire de la noble passion qui l'anime.

I. — Origine des projets de restauration

L'abbé Honoré Ciuro naquit à Camélas le 10 février 1612. Ce petit village de montagne ne compte aujourd'hui, en y joignant les annexes, Poligt et Vallcrosa, que 446 habitants, pauvres cultivateurs pour la plupart d'une pauvre terre. Il en avait moins encore au XVII^e siècle. Notre chroniqueur note 21 maisons à Camélas, 8 à Poligt, 8 à Vallcrosa.

Au milieu de ces paysans, les Ciuro, quoique paysans eux-mêmes, tenaient rang à part. Ils possédaient deux mas avec grangers, et, dans la maison paternelle, sise sur la place publique, habitaient côté à côté avec la famille, mangeant à la même table, couchant sous le même toit, une foule de domestiques, quinze en tout. Aussi le seigneur du village, don Carlos de Llupia, baron de Castelnau, descendait-il chez eux ; là aussi venaient les curés en quête d'un conseil ou d'un appui.

Honoré était le quatrième enfant de la famille, sans

compter deux filles issues d'un premier lit et un garçon, bâtard celui-là, dont on tolérait la présence dans la maison, par respect pour l'autorité paternelle. Ainsi qu'il était d'usage chez les gros *pagès* de village, Honoré fut envoyé chez le curé pour apprendre les premiers éléments de la grammaire. Là sa vocation se dessinerait. S'il aspirait au sacerdoce ou aux carrières libérales, on l'enverrait comme son frère Antoine à l'école de grammaire d'Ille, ou bien, après l'acquisition des notions indispensables pour le maniement des affaires, il aiderait Pierre, *l'hereu*, celui qui devait continuer le nom et les traditions de la famille.

Honoré n'avait que 9 ans ; il apprenait *lo Jesus* et *los Parts*¹ quand son père tomba gravement malade. A cette époque de foi profonde quoique en général peu éclairée, le premier soin de l'entourage était d'appeler le prêtre ; venaient ensuite le notaire et, quand c'était possible, le médecin. François Pujol, prêtre et chanoine de la cathédrale, mandé en toute hâte, accourut le 9 avril 1621 recueillir, par devant sept témoins, au nom de Pierre Flos, notaire de Thuir, les dernières volontés de Michel Ciuro. Voici les clauses principales de cet acte, que nous traduisons pour donner une idée des habitudes testamentaires de ce temps :

Je veux... que le jour de mon enterrement, le neuvième jour et au bout de l'an, chacun de ces trois jours, mes exécuteurs testamentaires appellent douze prêtres, pour qu'ils disent la messe et prient pour le salut de mon âme : les prêtres étrangers auront deux reaux et le diner ;

¹ Voir sur ce point les renseignements fournis par M. Desplanque dans *L'enseignement élémentaire en Roussillon*, t. XXXVI^e *Bulletin de la Société*, p. 224 et suiv.

De même je veux... qu'on fasse célébrer, pour le salut de mon âme et en rémission de mes péchés, 40 messes basses de *Requiem*, soit : 10 à l'autel privilégié de N.-D. du Rosaire, 10 à l'autel privilégié de N.-D. de la Victoire, 10 à l'autel privilégié de N.-D. du Carmel, 10 à l'autel privilégié de N.-D. des Grâces des couvents de Perpignan ;

De même je veux... qu'on fasse célébrer 60 messes de *Requiem*, soit 20 à Camélas par les curés, 10 à l'autel de N.-D. de la Victoire de Thuir, et les 30 autres là où voudront mes exécuteurs testamentaires ;

De même je laisse à ma femme Jeanne Anne, le prorata que j'ai recu des 30 livres qu'elle m'a apportées en dot, soit 20 livres, monnaie de Roussillon. Je lui laisse aussi 50 livres, monnaie de Roussillon, en cas qu'elle ne se marie pas et en outre l'usufruit de tous mes biens ;

De même je laisse à *Manane*, demoiselle, ma servante, 6 livres, m. de R., payables le jour de son mariage ;

De même je laisse à Michel Ciuro, mon fils naturel, 100 liv., m. de R., payables deux ans après ma mort. En outre j'exige que mes héritiers, ci-dessous inscrits, lui labourent trois ayminates de terre de mon bien, les sèment et lui laissent toute la récolte tant qu'il travaillera chez mes héritiers ; qu'il puisse placer ses raisins dans mon tonneau et qu'il puisse prendre parmi mon troupeau 60 bêtes à laine à valoir sur les 100 livres que je lui laisse.

De même je laisse à Honoré et à Marie, mes enfants,... 100 livres payables le jour de leur mariage. En outre je veux, au cas où Honoré voudrait être prêtre, que mes héritiers soient obligés de lui payer son entretien à Perpignan ou ailleurs, afin qu'il puisse étudier, jusqu'à l'âge de 25 ans.

De même je laisse à Violant, femme d'Etienne Geli, pagès de Corbère, et à Catherine, femme de Jacques Borgat de Millas, filles de mon premier lit, 5 liv. et 5 sous à chacune.

Et pour les autres biens, meubles et immeubles, je les laisse à Antoine et Pierre, mes fils...

Michel Ciuro, à peine remis de la maladie qui avait failli

l'emporter, envoya Honoré étudier la grammaire à Ille, puis la philosophie et la théologie à Perpignan, comme son frère Antoine, alors bénéficiaire de Thuir¹. On ne pouvait tarder davantage, car les curés[•] de Camélas s'acquittaient mal de leur fonction. Le fait ne surprend point de la part d'*arrendadors*.

Durant le xv^e et le xvi^e siècles, un certain nombre de cures avaient été unies aux communautés ecclésiastiques pour accroître leurs revenus, avec la seule charge de les desservir. Et depuis lors les communautés les mettaient périodiquement aux enchères, tous les ans ou tous les trois ans, avant de les céder au plus offrant. Naturellement les mobiles intéressés l'emportaient durant la chaleur des enchères sur les questions d'ordre purement spirituel et les prêtres surenchérisseurs en venaient à tabler sur les revenus des dîmes et du casuel, comme de simples fermiers sur les rendements d'une terre. Tout cela était contraire aux prescriptions de l'Eglise, mais on ne s'en plaignait guère, tant les abus avaient pris force de loi.

On s'en plaignait à Camélas moins que partout ailleurs. La sacristie avait été unie en 1535² à la communauté des prêtres de Saint-Jean, qui envoyait des curés bons

¹ Antoine Ciuro étant tombé malade en 1627 fit son testament. Voici la clause curieuse concernant son frère : « Item lleix a Honorat Ciuro, « mon germa, per bona voluntat, tots los llibres, jo tinch y tindre lo « die de mon obit, y aixi be tota la roba de mon vestir y ornatos de « dir missa, exceptat casulla y los aparatos ab que sere enterrat, que « no vull ser compres ab lo present llegat. Y asso sia en cas dit mon « germa sia capella, perque si frare sera, lo llegat restara per las « horas revocat com j'ol revoco en tal cas. »

² G. 740. Prise de possession le 3 oct. 1536 de la sacristie de Camélas en vertu de Lettres apostoliques du 3 janvier 1535.

enfants — tel ce prêtre qui recueillait des proverbes ou notait les pontes de ses poules¹ — et pas trop exigeants en fait de dimes. On les appelait couramment et sans malice *los arrendadors*. L'abbé Ciuro qui tonnera contre le peu de zèle de ces curés-fermiers dira naïvement à l'un d'eux : « Le hasard voulut qu'il y eut à Camélas de bonnes récoltes, qui lui permirent d'aller à Rome, où il obtint un canoniciat de Saint-Jean de Perpignan, ce qui lui valut, en sa vieillesse de devenir vicaire-général ».

Chose vraiment extraordinaire, ce manque de zèle, dont le jeune Honoré Ciuro eut à souffrir durant son éducation, devait être l'occasion de sa vocation, si l'on peut employer ce mot pour caractériser l'entreprise capitale de sa vie sacerdotale : la restauration de l'ermitage de Saint-Martin de Camélas. Ecouteons-le nous raconter lui-même, avec la naïveté qu'il garda jusque dans sa vieillesse, l'origine de ses projets.

Dès mon enfance j'entendis dire aux vieux comme aux jeunes que le curé montait en procession à l'ermitage de Saint-Martin trois fois par an : le second jour de Pâques, où l'on y chantait la grand'messe, le jour des Rogations et pour la Saint-Martin. Ce jour-là on chantait la grand'messe, puis l'on donnait aux assistants un petit pain, un morceau de fromage et une tasse de vin, ou tout au moins un petit pain. Cela se fit quelques années durant mon enfance et je me souviens quand cet usage cessa ; c'était sous Mousset X..., alors fermier de la cure. Ensuite la dévotion des habitants de Camélas alla diminuant, faute d'amour de Dieu, à cause aussi de la pauvreté de la chapelle, à tel point que presque tout le monde l'oublia. Alors en prirent

¹ G. 740.

possession les créatures irrationnelles, telles que lapins (ils abondaient dans ce territoire), lièvres et chèvres ; ils entraient à toute heure du jour et de la nuit et la profanaient.

Combien grands furent (à cette époque) mes désirs de réparer cette chapelle, touché que j'étais de compassion en voyant la Très Sainte-Vierge si pauvre et si oubliée, je ne sais comment le dire. Ce qui était pour les autres cause d'indévotion et d'oubli à l'égard de cette chapelle, excitait ma ferveur et me donnait de grands désirs de la réparer. Cela se passa à la procession que l'on fit le second jour des Rogations. J'étais très petit et l'enfant de chœur des curés (car j'allais étudier avec eux), je portais la croix qui était petite et le bénitier. Arrivé à l'ermitage je déposai la croix contre la muraille, priant avec le peuple, qui était en petit nombre parce qu'il avait à peine de dévotion, devant l'autel de Saint-Martin, le plus grand des deux que contenait l'ermitage. Après quoi tous s'arrêtèrent à examiner : les uns, soit les deux statues en bois, l'une de Saint-Martin, la seconde de Saint-Georges, sans un coup de pinceau à cause de leur grande vétusté, soit le petit rétable qui se trouvait dans le même état ; les autres, les fentes de la voûte qui étaient assez grandes et causaient de l'effroi ; plusieurs, les murs trouées comme un crible et la chaux ou le mortier pulvérisés comme la cendre d'une vieille corde. *Il semble*, disait-on, *que cette église est en train de tomber*. Mais nul ne répondait : *Il serait bon qu'on la réparât*.

Tout cela était pour moi sujet de grande affliction. Ce qui me causait cette grande affliction (encore que je fusse en âge si tendre), c'était de voir ces statues de saints dans une telle indécence, pauvreté et irrévérence, l'autel si dénudé de nappes et de devants d'autel, le rétable sans peinture, l'église qui n'avait d'église que le nom, et surtout en particulier la statue de la Très Sainte Vierge placée dans une petite armoire, sur une pierre qui jadis avait servi d'autel et reposait sur la roche ou pavé. Ce qui me donnait plus de peine c'était de voir une telle irrévérence et un tel oubli des habitants et de penser qu'elle était la mère de

Dieu et la reine des anges. A la suite de ces peines mon cœur restait ballotté de remous (*tornejat de ons*), je veux dire, plein de désirs très grands de réparer cette chapelle intérieurement et extérieurement. — *Oh ! si tu le pouvais*, me disais-je, *avec quel bon plaisir tu la réparerais*. — Et j'eus toujours la très grande confiance que Dieu me ferait cette faveur, tout au moins celle d'en être le promoteur. Grâces infinies en soient rendues à la divine majesté. *Amen.*

II. — Les préparatifs

A peine ordonné prêtre, aussitôt qu'il eut une position sociale, celle de membre de la communauté ecclésiastique de Thuir, au lieu et place de son frère Antoine qui venait d'échanger son modeste bénéfice contre la cure de Labastide, l'abbé Honoré Ciuro reprit le projet de ses jeunes ans. Il nous a raconté lui-même comment ses résolutions prirent corps. Ce fut un soir du mois de janvier 1637, pendant qu'il priait avec les siens dans la maison paternelle, à un de ces moments où l'âme se berce de douces rêveries :

Le 12 du mois de janvier, un lundi, de l'an 1637, — raconte-t-il lui-même — me trouvant à Camélas et récitant le chapelet dans la salle de la maison de Pierre Ciuro, mon frère, sur le soir, la Majesté de Dieu Notre-Seigneur me fit la grâce d'augmenter en moi les désirs de réparer la chapelle du glorieux saint Martin. Je me mis donc à considérer le moyen le plus convenable que je pourrais prendre. Je considérai d'une part la grande dépense qu'occasionnerait la ruine et la pauvreté de la chapelle ainsi que la grande difficulté de la restauration : l'eau qu'il fallait porter de Camélas, la chaux du même village, le sable de Poligt-le-bas, les tuiles de Pézilla, car on n'en fabriquait

plus dans les environs, quoiqu'il y eut beaucoup de fours. Je mis en regard d'un autre côté ma très grande pauvreté, celle des habitants et encore plus leur manque de dévotion. Alors il me vint à l'idée que le moyen le plus sûr et le plus efficace serait de recruter des souscriptions parmi tous les habitants, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, jusqu'aux domestiques eux-mêmes et, pour encourager les peu dévots, principalement ceux de la maison, de m'inscrire pour mes neveux les plus petits qui ne savaient pas encore ce qu'était une bourse. J'étais sûr qu'on ferait opposition, qu'on dirait la restauration chose irrémédiable et impossible. J'eus cependant toujours grande confiance en Dieu et en la protection de la Très Sainte Vierge et je crus que mon projet réussirait. Quoiqu'il dût y avoir de grosses difficultés et quoique nul ne soit prophète en son pays — vérité qui me fit grande et particulière impression, — cependant je me consolai à la pensée que saint François commença son nouvel ordre à Assise, dans sa patrie, et aussi saint François de Paule...

Sur l'heure l'abbé Ciuro dressa une liste de souscription, maison par maison, en commençant par la sienne. Son frère, le curé de Labastide, s'inscrivit pour 4 réaux ; lui, ensuite, pour 10 ; Pierre Ciuro, le chef de famille, pour 8 ; la femme, la sœur, les dix enfants suivirent, donnant qui 3 réaux, qui 2, qui un sou. Après quoi, ce fut le tour des 28 *mocos*. En tout il réunit de 23 à 25 livres, soit environ de 70 à 80 francs de notre monnaie.

Après les quêtes continuées à Poligt et à Vallcrosa, l'abbé Ciuro recourut aux loteries, ainsi qu'il est encore d'usage dans la plupart de nos paroisses de montagne. La première eut lieu le 25 janvier ; la mise à prix était de 2 deniers, soit un demi-sou ; les trois tourteaux qui avaient été donnés comme enjeu par Pierre Ciuro, rap-

portèrent 15 réaux et 4 deniers. On tira encore au sort trois tourteaux le 24 février, et le bénéfice fut de 11 réaux et demi. Nouvelle loterie, le 14 avril, celle-ci plus importante, puisque l'enjeu était une cuiller en argent *de sis reals y mig de pes*. Tout payé, il resta, *en augment de la capella*, 11 réaux et 14 diners ; pour comble de bonheur, le gagnant abandonna son lot, qui fut vendu au plus offrant. Il y eut encore deux loteries en avril et en mai.

L'abbé Ciuro allait se mettre à l'œuvre, faire porter de la chaux de Neffiach, achetée 8 sous l'aymine, des tuiles de Pézilla, à 6 réaux le cent, quand survinrent des entraves imprévues.

Le mardi, 18 de mars — porte une note — personne ne voulut aller chercher (des matériaux) à cause de l'affliction et de l'agonie (*sic*), provoquée par l'arrivée la nuit précédente de trois compagnies de soldats qui venaient se loger à Camélas, Poligt et Vallcrosa.

C'étaient les préliminaires de la longue guerre qui allait éclater entre la France et l'Espagne, et dont notre Roussillon devait être le théâtre de 1637 à 1642. Dans le registre de l'abbé Ciuro je trouve une note concernant un transport de tuiles fait en juillet 1637, puis brusquement le récit s'interrompt, et il faut tourner plusieurs feuilles blanches pour rencontrer une nouvelle citation expliquant le silence et la lacune.

Cette année 1643 la plaine étant débarrassée (grâce au bon Jésus) de tous les ennemis castillans, il me parut que le temps était convenable et l'occasion bonne (je ne pensais pas à autre chose) pour traiter des moyens, c'est-à-dire pour commencer à préparer la réparation de la chapelle de

Saint-Martin, en me procurant tuiles, chaux, sable, etc. Or comme je me trouvais sans argent, Dieu Notre-Seigneur me permit d'emprunter à Marie Blat, de Latour-bas-Elne, grande servante de Dieu, douze ducats... Avec cet argent j'achetai premièrement 800 tuiles en deux occasions ; 300 à six réaux le cent à la tuilerie de M. Tardiu, de Thuir, que je fis transporter à la maison pour 4 sous le cent, et 500 à sept réaux le cent, que je fis porter à la maison par le vieux mulet de mon frère.

Que faire avec 12 ducats ? L'abbé Ciuro se trouva bientôt sans ressources. Recourir à des souscriptions ou à des loteries était impossible vu la misère générale. Il eût mis volontiers du sien, mais les revenus de son bénéfice, *sens guanyar ma de iglesia*, suffisaient à peine à son existence. Force était de chercher une personne assez riche pour subvenir aux dépenses, et assez généreuse pour s'y décider. Il crut l'avoir trouvée : c'était Michel Conill, *pages* de Castelnau, comme lui tertiaire de saint François. Malheureusement celui-ci, tout en agréant le projet, demanda à réfléchir. Il réfléchit tant et si bien qu'en juin 1644, un an après la cessation de la guerre, le maçon n'avait pas encore paru à Saint-Martin.

L'abbé Ciuro était las d'attendre. Quelque modestes que fussent ses ressources, le crédit aidant, il pourrait parer au plus pressé : il appela le maçon, s'entendit avec lui et se mit à l'œuvre.

III. — Réconciliation de la chapelle

Tout alla à souhait. L'abbé Ciuro ayant demandé au vicaire-général, Jean Caixas, l'autorisation de bénir la chapelle de Saint-Martin aussitôt après les réparations

indispensables, celui-ci, qui avait été jadis *arrendador* de la cure de Camélas et tenait en affection la famille Ciuro, non seulement lui accorda ce qu'il désirait, mais encore lui offrit un tableau de Saint-Martin. Un peintre perpignanais, Joseph Garau, devait le faire pour 35 réaux aux conditions suivantes :

Lo quadro, raconte notre chroniqueur, *havia de ser de san Marti, com a bisbe (que deihan causava mes devotio) abun pais baix y la istoria de quant dona la mitat de la capa al pobre. Havia de tenir quatre palms grans de ampla ab la alçada proporcionada, y lo pintor tenia de posar la tela y llistons o vestiment.*

Ce don de l'abbé Caixas en provoqua d'autres. La nièce de l'abbé Ciuro ourla gratuitement les nappes de l'autel¹ et, *Mestre Frances Crivallet, sastre de Camelas*, tailla et arrangea non moins gratuitement un joli devant d'autel. Comme on devait donner au maçon *tres reals y la vida*, Pierre Ciuro fournit la nourriture, et les habitants aisés de Camélas prêtèrent volontiers leurs bêtes de somme pour le transport des matériaux.

Dieu lui-même, au dire de notre chroniqueur, intervint en faveur de son œuvre en lui envoyant — chose qu'il n'osait espérer — un ermite prêt à affronter là-haut, été et hiver, tous les temps et toutes les privations. Voici comment cela arriva.

En cette occasion, pendant que j'avais déjà commencé les travaux de la chapelle..., il advint qu'un pauvre homme,

¹ Il avait acheté la toile à Thuir. *Compri en Toir, dit-il, de la botiga de Mossen Sirvent catorze palms de tela renijns à dos sous y mix lo palm.*

originaire d'Ille, nommé Barthélemy Monestir, cousin germain de l'abbé de Sainte-Croix, passa à Saint-Féliu-d'Avail en revenant de Perpignan. Pendant qu'il traversait ce village, deux femmes s'entretenaient de la restauration de Saint-Martin et se disaient que j'avais l'intention, après les réparations, d'y placer un ermite et de m'en retourner à Thuir. Tel était mon désir, mais je n'en avais ni parlé ni pris les moyens. L'homme qui écoutait cet entretien leur dit : *J'irais bien s'il me voulait — Allez trouver Mossen Ciuro*, répondirent les femmes, *et vous verrez combien vous y serez bien.* — *Demain même*, ajouta-t-il en s'en allant.

Il vint le 11 août. Pendant que je dinais chez mon frère, on m'annonça qu'un homme d'Ille me demandait. Je descendis immédiatement. Après les salutations il me raconta ce qui lui était arrivé et le désir qu'il avait depuis longtemps de devenir ermite. Je lui représentai l'apreté du lieu, la pauvreté de la chapelle, la pénurie d'eau et la charge qu'il prenait. Comme rien ne l'effrayait, je lui répondis qu'après dîner nous monterions à la chapelle, que si le site lui plaisait et le peuple l'acceptait, je serais heureux de lui accorder ce qu'il désirait. Il était bien mal vêtu et ne pouvait couvrir son corps, en tel mauvais état se trouvaient sa chemise, son manteau et sa robe ! Je compris que Jésus-Christ me l'envoyait comme coadjuteur de ses œuvres, ainsi que je l'avais été des premières. Nous convînmes qu'il retournerait au bout de quelques jours et que je traiterais avec le peuple.

Je racontai au curé, à mon frère et à quelques autres de Camélas comment cette personne s'était proposée comme ermite de Saint-Martin, et comment aussi, supposé que le projet agréât, il se sustenterait en quêtant dans la baronie de Thuir, Millas et Ille. J'ajoutai que Jésus-Christ m'inspirait cela pour l'honneur de la chapelle et que, s'ils étaient de cet avis, je prendrais à Ille des informations sur la vie et les mœurs de l'homme susdit. Sur leur acceptation, j'allai à Ille, à l'insu de ce dernier, m'informer auprès de quatre personnes de différentes conditions ; toutes me donnèrent

de bons renseignements. Grâces en soient rendues au Seigneur.

Je revins très content, regrettant toutefois qu'il ne sût ni lire, ni servir la messe. Mais, comme la chapelle était dans un si triste état et qu'il n'y avait pas de logement, il paraissait en venant nous faire un grand avantage. J'allai donc chez le chanoine Jean Caixas demander la permission de quêter, à titre d'ermite, aux environs de Saint-Martin, deux lieues à la ronde. Je tins à ce qu'on limitât l'autorisation, pour empêcher tout vagabondage et l'abandon fréquent de la chapelle. Jean Caixas m'accorda la licence de grand cœur et ne voulut rien pour la signature.

Si l'abbé Ciuro n'obtint pas gratuitement le costume du nouvel ermite, du moins on lui fit crédit. *Mossen Sirrent* de Thuir, ce marchand auquel il avait déjà acheté les nappes d'autel, lui céda *dos canas y dos palms de drap de borell de sa color* à 25 réaux la canne, du fil bleu au prix d'un demi réal et un chapelet noir pour cinq sous. Peu après le même marchand lui vendit, toujours à crédit, de la toile de montagne, à 15 sous la canne. Elle devait servir à la confection d'une chemise pour Barthélémy Monestir. Ainsi, note l'abbé Ciuro, moyennant dix livres, neuf sous et deux deniers, un pauvre put vêtir un autre pauvre.

Les travaux, le tableau de Saint-Martin et le costume de l'ermite ayant été terminés dans la première quinzaine de septembre, l'abbé Ciuro fixa au 22 de ce mois la bénédiction de la *sotana, cortèta cagulla, o, scapulari y calcots* et au 25, un dimanche, la réconciliation de la chapelle.

L'abbé Ciuro voulut que la fête surpassât en splendeur celles dont les vieux avaient gardé le souvenir. Son

journal nous le montre en quête de buis pour guirlandes, courant les maisons de ses amis pour emprunter des objets de prix, dévalisant celle de son frère afin de parer magnifiquement la chapelle. Et quand tout est prêt, nous le retrouvons installé à Saint-Martin et se faisant le gardien de tous ces trésors.

La nuit du 24 au 25 septembre il ne dort que quelques heures : la première lueur du jour le surprend en prières aux pieds de la statue du saint. Sa joie ne connaît plus de borne quand il voit arriver la longue théorie des pèlerins, Michel Conill en tête, accourus à son appel. Et il note avec enthousiasme qu'au moment de célébrer les saints mystères, il se fraya difficilement un passage tant l'église regorgeait de monde ; presque tous les habitants de Camélas, de Poligt et de Vallcrosa étaient là, et il en était venu de Fontcouverte, de Sainte-Colombe, ainsi que de las Illas.

Encouragé par ce succès, l'abbé Ciuro rêva d'une solennité plus belle encore pour la Saint-Martin. Il pria le curé de Camélas de chanter la messe, et lui donna deux réaux et demi comme honoraire. Mossen Jacques Jubert, alors vicaire de Camélas, fit le ténor ; Mossen Jacques Asamar, organiste de Thuir, le contralto ; lui, la basse, aidé de son basson ; son neveu Fructueux Ciuro, la flûte. *Yague prou gent gratias al Senyor*, conclut le chroniqueur, *y tots restarent molt edificats.*

IV. — Projets d'habitation

Rendre au culte un ermitage jadis abandonné ne parut pas suffisant à l'abbé Ciuro. Sans doute il y avait installé un ermite et sans doute aussi il y montait le plus souvent possible, y couchant parfois pour réciter matines, la nuit, devant l'autel du saint ; mais à chacune de ces visites son cœur se serrait à la pensée de devoir bientôt redescendre dans la plaine, au milieu de l'agitation du siècle, tandis que le pauvre ermite, plus heureux que lui, pourrait continuer cette vie de calme et de solitude.

Tout autres étaient les sentiments de ce dernier. Comme la plupart de ses confrères, il avait rêvé, en s'installant à Camélas, de vie paresseuse, assurée, quelque peu vagabonde. Au commencement son sort lui avait paru sinon parfait, du moins acceptable. Grâce à la générosité des habitants il mangeait bien, flânait à son aise, et, quoiqu'il n'eut pas de *casetta*, il dormait mieux dans la chapelle de Saint-Martin que dans son taudis d'Ille. La solitude lui pesant, il commença les quêtes et les courses, mais quand il rentra le sac plein de provisions, les jambes rompues, il trouva longue et rude la montée du *Puig Saint-Martin*. Alors, du haut du mamelon, il jeta un regard d'envie sur les ermitages de la plaine, plus confortables et à portée de communications, où ses confrères mieux nourris, mieux logés, plus choyés, menaient une vie si heureuse.

L'ermitte de Vilar-Mila ayant dû quitter ce sanctuaire, en avril 1645, pour certaines infractions aux commandements

ments de Dieu — *penso sese y sete*, dit le chroniqueur — notre mécontent laissa la clef à la porte de la chapelle Saint-Martin et s'en vint prendre sa place. L'abbé Ciuro averti eut beau le relancer dans son nouveau domicile avec son ami Conill et lui reprocher son ingratitudo, il ne put le décider à reprendre ses anciennes fonctions. *Lo hermita*, ajoute-t-il mélancoliquement — *era la mateixa simplicitat, sens malitia, no era molt amich de aigua.*

A lieu de chercher un remplaçant, qui peut-être ne serait ni plus dévot, ni plus fidèle, l'abbé Ciuro se demanda s'il ne ferait pas mieux de s'installer là-haut lui-même. Que lui fallait-il ? Une maisonnette et une vigne. La maisonnette serait vite construite, car il se contenterait de peu : une cuisine et une chambre. Quant à la vigne, il aurait le temps de la planter durant les loisirs de sa vie solitaire. Sans s'ouvrir à qui que ce fût de ses projets, il manda le maçon, s'entendit avec lui sur les prix — trois réaux par jour et la nourriture plus quatre sous pour le manœuvre — puis il commença les travaux de la *casetta*. Après quoi il veilla à la plantation du *mallolet*¹.

La blanqueta, dit-il, *fonch per tenir vi blanch famosissim per ministratio, no que jo ne pretengues beure fora de necessitat; y tambe per tenir rims bons per molt temps per ajudar a passar esta miserable vida, y pensas per lo progres de l'any, en particular per la quaresma y autres dias de dejuni.*

Tous ces travaux, surtout la plantation du *mallolet*, surprirent la famille Ciuro. On savait l'abbé buveur

¹ Le prix de la journée du travailleur était de 8 sous, sans obligation de lui fournir la nourriture.

d'eau. Que ferait-il donc d'une vigne ? Et pourquoi en même temps construire une maisonnette, alors que nul ermite ne se présentait et ne se présenterait peut-être jamais ? Une occasion s'offrit bientôt de tirer l'affaire au clair.

On se trouvait en carnaval, — raconte l'abbé Ciuro. — Tandis que tous ceux de la maison étaient tout entiers aux danses des derniers jours gras (*dels días de carnestoltes*), je passais la plus grande partie du jour à St-Martin. Le mardi 13 mars, jour gras, je dinai à Camélas pour faire plaisir à mon frère et aux autres gens de la maison et ensuite je montai à St-Martin. Or il arriva pendant le dîner, en parlant de choses et autres, que ma belle-sœur (pensant ne rien dire de grave) s'écria : *Dorénavant nous n'aurons plus maison ouverte à Thuir.* — *Comment*, déclara Michel Borgat, *est-ce qu'il n'y a pas celle du Seigneur oncle ?* — Et l'autre de répondre à l'aventure : *Vous ne savez donc pas qu'il va se fixer à St-Martin.* Sur ce, mon frère, blême et haletant de colère : *Si je le savais, crie-t-il, je vendrais sur le champ la maison de Thuir et le bois qui s'y trouve réuni.* Et moi, sans m'échauffer, grâces en soient rendues au Seigneur, je lui répondis : *Cela ne me fera aucun dommage, puis je changeai de sujet de conversation pour dissiper la tristesse générale.*

Après dîner, je m'en allai à St-Martin ; les autres courent aux danses. Mon frère resta seul, si ulcéré, qu'il dut s'en aller pleurer à la chapelle de la Conception, où sa belle-mère le trouva et le consola. A mon retour celle-ci me raconta le fait. Pour lui faire plaisir, je lui dis de ne pas s'affliger, que puisque je lui avais fait de la peine, je le consolerais avec l'aide de Dieu. Pour tenir ma parole, je l'appelai, ainsi que sa femme, avant souper. Nous entrâmes dans la chambre de la Conception de la Vierge et, devant la statue de Marie, je lui dis tout ce que Dieu m'inspira, avec des paroles si efficaces que, s'il n'avait pas eu tant de passion et de sécheresse de cœur il se serait rendu,

Il ne voulut écouter aucune raison. — *Il n'y a que du vent dans votre cerveau*, me dit-il entre autres choses. — *Dieu me fasse la grâce que ce soit le bon*, répondis-je... Il ajouta que si je restais à St-Martin je ne comptasse plus sur lui en quoi que ce fût. — *Dieu y pourvoira*, dis-je, et *il fera ce qui est raisonnable*.

Deux ou trois fois mon frère me laissa entendre que je disais cela pour reprendre la dot que mon Père (*que sia en gloria*) m'avait laissée. *Si, si*, disait-il, *et demain même je vous la remettrai, si vous voulez*. Comme je lui répondais qu'il n'avait pas tant à se presser, il me dit, en parlant de Saint-Martin, que je n'y avais rien fait, — et c'était vrai en comparaison de ce que je prétendais faire — qu'il avait fait plus que tous, grâce au secours qu'il me donnait. — Et cela était faux comme il conste des pages précédentes. — Je lui répondis donc que ce qu'il avait fait était bien peu de chose et que si beaucoup avaient eu les mêmes moyens que lui, ils eussent beaucoup plus donné.

Sur ce nos deux interlocuteurs se séparèrent. Pendant que son frère allait porter sa colère et ses doléances à Latour-bas-Elne et à Perpignan, auprès de parents et d'amis, surtout auprès de don Hyacinthe de Vilanova, oncle et fondé de pouvoirs de don Carlos de Llupia, l'abbé Ciuro continuait tranquillement la plantation de son *mallolet*.

Au retour de Pierre Ciuro la discussion reprit de plus belle. Comme celui-ci gardait un malicieux silence sur son voyage, l'abbé, affectant de l'insouciance, presque de la légèreté, dit d'un air dégagé : *Don Hyacinthe de Vilanova a dû vous conseiller de me laisser tranquille et ajouter : Je lui parlerai et il abandonnera son projet*. A cette question insidieuse Pierre ne répondit pas. Il laissa passer sans riposter toutes celles que l'abbé lui posa fort habilement, et celui-ci croyait la partie

perdue quand Pierre se mit à sourire et d'un ton affectant le dédain, mais où perçait la colère : *Vous avez fait planter, dit-il, quelqu'un arrachera.*

Ce trait en provoqua un autre. L'abbé, profitant de l'occasion qui s'offrait pour affirmer une fois de plus sa résolution, rappela et ses désirs enfantins et ses projets de l'âge mûr, et la bénédiction visible du Ciel. Pierre, plus maître de lui que la première fois, écouta sans mot dire ; il comptait sur l'intervention de don Hyacinthe de Vilanova.

Celui-ci vint peu après à Camélas. Deux motifs, selon lui, s'opposaient aux projets de séjour à Saint-Martin : l'imperfection de la vie érémitique et l'éducation des jeunes enfants de Pierre Ciuro. Comme cette raison était toute « terrestre », l'abbé Ciuro s'en prit d'abord à cette dernière et, vivement, fit ressortir que s'il fallait tenir compte des parents et des amis toute religion disparaîtrait. *A la primera respondí, ajoute-t-il naïvement, lo que Deu Nostre Senyor me inspirá, no theología que non sabia.*

Don Hyacinthe reprit ses arguments plus vivement encore, pressa tant et si fort son interlocuteur que celui-ci en resta ébranlé. — Il existe à Perpignan, déclara-t-il en terminant, un jésuite très célèbre, le P. Emmanuel Cabrera, prédicateur de grand talent, très docte et très versé dans la spiritualité, allez le voir, communquez-lui vos désirs et suivez son avis. — L'abbé Ciuro accueillit avec joie cette proposition. Persuadé que Dieu l'appelait à la vie érémitique, il ne doutait pas qu'un religieux, sans attaché aux choses de la terre, ne l'engageât à entrer dans la voie du détachement.

Il oubliait que les jésuites ont été créés pour l'action et principalement pour l'éducation de la jeunesse. En 1601 ils avaient paru dans le pays, malgré l'opposition presque universelle, et depuis lors ils s'étaient imposés à tous par leur zèle et leur habileté¹. De leur résidence partaient sans cesse des missionnaires chargés de porter la parole de Dieu aux citadins et aux villageois délaissés par leurs curés, surtout d'introduire l'usage du catéchisme de Nuremberg. Don Hyacinthe de Vilanova, s'il ne s'était pas au préalable entendu avec le P. Cabrera, soupçonnait du moins que celui-ci rencontrant une âme candide, pleine de zèle, résolue à tout pour procurer la gloire de Dieu, ne manquerait pas de la discerner en ce temps d'indifférence et s'en servirait pour le plus grand bien de l'Eglise.

Le 21 mars de cette année 1646, raconte notre chroniqueur, j'allai à Perpignan. Le bon Jésus me fit la grâce d'entendre le sermon sur sainte Madeleine du Père Cabrera. Le soir, j'allai le trouver dans sa cellule et, après les salutations convenables, je lui communiquai les faveurs que Dieu m'avait faites, dès mon enfance, en me donnant le désir non seulement de réparer la chapelle de Saint-Martin, mais encore d'y fixer mon habitation. Il tint le premier désir comme venant de Dieu pour l'honneur du Saint ; il rejeta le second en me déclarant, en castillan, que si Dieu m'avait voulu solitaire il m'aurait poussé vers une chartreuse, et il me conseilla de vivre comme un bon prêtre et d'enseigner la doctrine chrétienne.

¹ Voir notre mémoire sur *Le Collège de Perpignan*, dans le XXXIV^e *Bulletin de la Société*.

V. — Améliorations nouvelles

Cette décision surprit l'abbé Ciuro mais ne l'abattit point. Puisque Dieu déclarait, par la bouche d'un de ses dévots serviteurs, qu'il ne l'appelait point à la vie érémitique, il resterait dans le monde, il enseignerait le catéchisme aux petits enfants de Thuir et se consacreraient à l'éducation de ses neveux. Le Père ne lui ayant pas défendu, ayant même approuvé ses projets de restauration, il travaillerait plus activement que jamais à faire de l'ermitage un sanctuaire digne de celui auquel il était dédié. Partant il se mit aussitôt à l'œuvre.

Le manuscrit ne nous renseigne malheureusement pas sur les efforts de l'abbé Ciuro pour la diffusion de l'enseignement catéchistique. On conserve à Thuir, dans un registre de la mairie, une preuve de son zèle : c'est une page composée par lui, en forme de questions et de réponses, sur les premières notions de la religion chrétienne ; les détails que nous donnerons plus loin sur ses leçons de catéchisme à Camélas, nous dispensent de tout commentaire.

Si l'abbé Ciuro passe sous silence son ministère à Thuir, il insiste sur les améliorations nouvelles dont il dota l'ermitage de Saint-Martin. Au début nous le voyons se débattre au milieu de gros embarras résultant des mauvaises récoltes de l'année. *La anyada era curta*, dit-il, et la mesure de blé valait de 7 à 8 réaux et demi. Faute de ressources il se contente de veiller au reboise-

ment de la colline¹ et de faire éllever à la hauteur du toit les murs de la maisonnette commencée l'année précédente².

Le toit ne put être jeté sur ces murailles pauvrement et hâtivement bâties que plusieurs mois après, durant l'automne de 1646. L'abbé Ciuro eût voulu surveiller le maçon et lui servir, au besoin, de manœuvre, ainsi qu'il l'avait fait jusque-là ; mais une fluxion au genou l'en empêcha. *Ab tot, dit-il, me tingui de sangrar dos vegadas, purgar y xaropar.*

A peine remis, il se traîna jusqu'à Saint-Martin, pour constater l'état des travaux et faire les préparatifs de la Saint-Martin. Devant l'autel il plaça une lampe ; un vieux cercle en fer fut transformé en lustre ; il prit chez son frère tous les chandeliers disponibles ; sur l'autel il plaça cinq petits vases de fleurs, *sinch dorquetas provehidas de murta y elra ab flors grogas* ; du vieux coffre il tira les nappes *ab los puntas llevadissas*. Si bien que lorsque la foule arriva, ce fut un cri d'étonnement général.

Pour la première fois on reprit les anciens usages et l'on distribua aux assistants un petit pain, du fromage et du vin. La nouveauté de la chose provoqua presse et bruit, surtout pendant la distribution du vin. *On parlait beaucoup*, dit l'abbé Ciuro qui en ce moment disait la

¹ Dimecres, al primer de maig... se començà la empeltatio per los mes cerca de la capella, a vista de Castellnou. Eran los ollastres molt revellits y mal tractats dels bestians, que los Camelienses la major afficio tenian era acabar la lleuya de dita montanyeta, *quia hominem non habebat*. Sen empeltaren en dita occasio alguns, a falta de lligueras no sen empeltaren més. Los branquets dehon se havian de traura los escudets portavan molt embolicats y dins cebas tendras y mollas en un cabacet.

² Les murs furent élevés au prix de 9 réaux la canne.

messe et était importuné par ces cris venant du dehors. Somme toute, c'était fort peu de chose, et sa joie fut sans nuages.

Cette fête réveilla naturellement ses désirs érémitiques et il soupira une fois de plus à la pensée de reprendre dans la plaine, au milieu de la vaine agitation du siècle, une vie terre à terre et troublée. Si on ne lui permettait de se fixer définitivement à Saint-Martin et d'y trouver le bonheur vainement rêvé, pourquoi n'y resterait-il pas une huitaine ? Il s'en ouvrit à son ami Michel Conill, qui adopta sa proposition. Et huit jours durant nos deux dévots de Saint-Martin menèrent la vie d'ermite, se levant à minuit pour dire matines, travaillant le reste de la journée au *maillolet* ou aux environs de la chapelle, vivant des maigres provisions qu'on leur envoyait, à contre-cœur, de Camélas.

Les améliorations commencées en 1646 se continuèrent l'année suivante. Le *maillolet* fut replanté, la maisonnette meublée d'une *marfagueta per dormir*, la roche inégale qui se trouvait devant l'autel de Saint-Martin aplani en partie ; le maçon recrépit les murs, et le long de la vigne on fit un petit mur en pierres sèches. L'abbé Ciuro note tout cela, minutieusement, jour par jour ; mais entre toutes ces améliorations, il en est une qui lui tient particulièrement à cœur, de laquelle il parle à tout propos, c'est la construction d'un petit retable.

Depuis quelque temps la mode était venue de substituer aux ornementations gothiques les formes manierées de la renaissance, et alors avaient paru ces hauts et larges retables, aux tons crus et bariolés, surchargés de colonnes, de corniches et de sujets historiés. Les artistes

de village ne se contentaient pas d'ordinaire de cette profusion de peintures et de personnages ; ils plaquaient des statuettes sur des colonnes et suspendaient aux corniches des anges jouant à l'équilibre.

L'abbé Ciuro, en bon paysan, rêvait de doter son ermitage d'un pareil retable. L'autel de Saint-Martin avait le sien, fort modeste il est vrai, un simple trapèze entourant le tableau donné par l'abbé Caixas ; mais l'autel latéral de la Vierge en était dépourvu et l'image gisait, comme jadis, au fond de la petite armoire, sur une ardoise.

Quêter sou par sou, que dis-je, denier par denier, la somme nécessaire, était impossible. Il se rappela que son père en mourant lui avait laissé 100 ducats et qu'il ne les avait jamais demandés, quelque envie qu'il en eût, par je ne sais quel sentiment de crainte révérentielle vis-à-vis de ce frère qui continuait les traditions et le nom de la famille. C'était son bien assurément. Il pouvait le réclamer, mais le devait-il ?

Il alla consulter le docteur Sampso, bénéficier de Saint-Jacques, homme de science et de vertu. Ne vaudrait-il pas mieux, lui dit ce dernier après l'avoir écouté, exposer vos projets à votre frère et le prier de vous prêter la somme disponible, au lieu de réclamer votre dot ? Pierre Ciuro ayant agréé la proposition, l'abbé revint à Perpignan, s'aboucha avec Maître Jean Riu, du *Pont d'en Vestit*.

Après force marchandages on conclut le marché suivant. Je cite le texte catalan d'une précision difficile à rendre :

Dit retaulet havia de constar de dos cuerpos o

ordens. Al primer y havia de haver quatre columnetas ben treballades ab un serafí a quiscuna, una grada ab rustich al costat, hon tenian de fermar las columnas dels costats. Al mix del primer cuerpo se havia de fer une pastera de tres palms y mix de alcada per posar la imatge antiga de Maria Santissima (que per no tenir jo possibilitat en dita occasio no la fu nova) ab dos serafins, al costat de la pastera dos taulons de bastarda per pintar historia, la cornisa tallada ab serafins. Sobre la pastera un taulo ab mensoletas al costat, y corniseta tallada y remoto sobre ella. Fonch lo concert en vint ducats. Tenia de tenir poseras y no y havia de haver res de fulla.

D'après les clauses du contrat, l'abbé Ciuro devait verser dix ducats dans la quinzaine, les autres lors de la livraison du retable. Quand le moment de tenir sa promesse fut venu, Pierre Ciuro refusa. Le pauvre abbé aurait vu s'envoler ses espérances, si sa servante ne lui avait prêté ses économies, 15 livres, soit cinq en pièces d'argent et dix en gros sous. Une bonne femme de Thuir ayant fourni les cinq autres, l'abbé Ciuro porta l'à-compte au jour convenu *en la botigua de Mestre Joan Riu.*

Une forte déception l'attendait. Au moment, où après avoir versé sur le comptoir les dix ducats, l'abbé réclamait un reçu et la signature du contrat verbal, le peintre déclara avoir fait un marché de dupes. Si l'on voulait un retable, il le ferait aussi grand et aussi large au prix convenu, mais à la condition de ne mettre aucun ange sur les colonnes et les corniches. Or c'était ce à quoi tenait le plus l'abbé Ciuro. Il discuta longtemps,

rappelant la parole donnée ; tout fut inutile, et il s'en revint tristement à Thuir, méditant sur la fragilité des promesses humaines : sans de pauvres femmes donnant libéralement ce à quoi son frère s'était engagé, il n'aurait pu avoir un rétable ; et maintenant là mauvaise foi d'un artisan le privait des beaux anges dont il avait rêvé.

Dieu le consola en lui envoyant un nouvel ermite. C'était un garçon de 38 ans, nommé Joseph Marsal, jadis au service de son frère. L'homme avait beaucoup couru et tenté une foule de métiers, jusqu'à celui de porcher. Il avouait avoir été soldat et se faire ermite pour ne pas le redevenir. Comme il avait laissé de bons souvenirs à Camélas, qu'il était « sérieux, humble et dévot », l'abbé Ciuro l'accepta malgré ses défauts, lui donna un habit neuf qui lui coûta 10 livres 16 sous 4 deniers et l'installa à Saint-Martin.

A cette surprise s'en ajouta une autre, encore plus inattendue. Un beau jour arriva chez lui un de ses confrères, bénéficiant comme lui de la communauté de Thuir. Mossen Joseph Pujol — tel était son nom — lui narra qu'il venait de Rome et qu'il lui portait un cadeau de prix. L'abbé Ciuro écoutait anxieux, se demandant s'il s'agissait d'une relique ou d'un objet du culte. On devine sa joie quand Mossen Pujol, tirant de sa poche un parchemin, étala sous ses yeux ébahis une concession perpétuelle d'indulgence plénire en faveur de ceux qui, après s'être confessés et avoir communiqué, visiteraient l'ermitage de Saint-Martin de Camélas, le 11 novembre de chaque année. — Jamais, raconte-t-il naïvement, je n'aurais osé espérer pareil bonheur.

Et on le vit aussitôt, pour fêter dignement une telle

faveur, se mettre en quête de lustres, de chandeliers, de tapis, de vases de fleurs, de guirlandes, bref de tout ce qu'il jugeait capable de rehausser l'éclat des cérémonies de la Saint-Martin. Il frappa à toutes les portes de Camélas, de Castelnau, même de Thuir. Son désir était de faire plus grand et plus beau qu'on n'avait fait jusque-là. Et il en fut ainsi.

Vers les dix heures, raconte l'abbé Ciuro, arriva de Camélas la procession avec une partie du peuple, car la plus grande partie était déjà dans la chapelle. L'office commença vers les 11 heures ; ce fut Mossen Pujol qui la chanta, sur ma demande, avec la permission des curés ; il la dit *pro populo* et je lui donnai trois réaux en offrande. On fit brûler pendant l'élévation dix pastilles très odoriférantes, de celles que Madame la vicomtesse de Joch m'avait données le jour de Saint-Pierre. (J'y étais allé chanter en musique, *a cant d'orga*, sur l'invitation du sieur vicomte). La messe fut en plain-chant ; j'eus pour aides Antoine Cubri de Camélas, Fructueux et François Ciuro. J'avais copié l'office des livres de chœur de Thuir. (Avant la grand'messe Mossen Jacques Castelnou, un des curés, dit messe basse à l'autel de Notre-Dame des Anges). A l'offertoire je chantai deux versets en musique avec Fructueux Ciuro, qui faisait le contralto, et François Ciuro, qui faisait le fausset. Les versets étaient : *O beatum Martinum*, etc. ; pendant l'élévation, *Tantum ergo sacramentum*, aussi à trois voix. A la post-communion, Mossen Jacques Castelnou nousaida.

Mossen Antoine Vinçot se mit à confesser dès que la procession arriva à la chapelle, pendant l'office et le sermon, et ne cessa que vers les deux heures après midi, afin que personne ne fût privé de gagner l'indulgence. Ensuite il dit la messe afin de pouvoir donner la communion.....

Après la grand'messe, eut lieu la bénédiction du pain recueilli par Montserrat Oliver, de Vallcrosa. Il y en avait environ un sac de demi-charge. Quoique grand, il ne put

suffire, tant était grande la foule. On donna une tasse de vin, et même plus, à qui en voulait. Comme la plupart étaient à jeun, à cause de l'indulgence, l'aumône vint à propos et fut trouvée fort savoureuse. On mangeait dans la chapelle et dehors ; on entrait et on sortait, comme les abeilles des ruches, grands et petits, hommes et femmes.

Michel Conill, de Castelnau, mangea dans la chapelle avec sa femme et un de ses fils ; ils avaient un pain blanc *fet aposto* ; je ne crois pas qu'ils aient porté de la viande. Leur régal consista en amandes, fromage et raisin. Ils invitèrent Mossen Jacques Castelnou et maître Dominique Riu.

Mon frère, moi, le prédicateur, Mossen Pujol et les autres de chez nous, descendirent à Camélas. On servit au prédicateur du thon salé et de la morue (car il ne mangeait pas de viande), le tout bien apprêté, des choux, des raisins et des noix. Nous eûmes deux cochons de lait, des poulets, du cochon frais, etc. En cela Victoire Ciuro, ma belle-sœur, se comporta fort bien. Nous finissions de dîner, il était plus de 3 heures, quand arriva la procession. Mossen Vinçot avait pris deux œufs avant de descendre pour n'avoir pas de défaillance en route.

Les habitants de Camélas, Poligt, Vallcrosa qui ne gagnèrent pas le jubilé furent en très petit nombre. Comme c'était un jour férié et à l'époque des semaines, cette bonne disposition fut l'œuvre de Dieu. On y compta aussi des étrangers...

VI. — Épreuves

Aux jours de triomphe succédèrent les jours d'épreuve. C'était dans le courant de 1648.

J'étais à Camélas, prêt à partir pour Thuir, raconte l'abbé Ciuro, je faisais mes adieux à mon frère et je lui expliquais comment il devait traiter une affaire concernant

le *mallolet*, lorsqu'il me dit : *Voilà qui vient à point. Don Hyacinthe* (c'était l'oncle de don Carlos) *veut faire mettre l'ermite à la prison ; il l'a dit tel jour chez Roig de Thuir.* Comme je croyais qu'il plaisantait et qu'il disait cela pour m'effrayer, il répliqua que ce n'était pas une plaisanterie, mais que je ne m'en misse pas en peine. Il ajouta que le motif était la plantation du *mallolet* sans autorisation, disant que j'avais arraché une partie du bois, qui n'était même pas une bonne garrigue.

Cette menace n'effraya pas l'abbé Ciuro. De tout temps il avait entendu dire aux anciens de Camélas que les alentours de l'ermitage étaient bien d'Eglise et qu'il existait à Ille beaucoup de parchemins confirmant le fait. Il partit donc immédiatement, compulta deux capbreus et un *llibre de notas del any mil dos cents y tants* qui se trouvaient chez le sieur Marsal, notaire, puis demanda l'autorisation de parcourir les papiers de sa communauté ecclésiastique. *Miri*, dit-il, *en lo campanar, hont estavan algunas escripturas prou mal concertadas, a causa de las malas temporadas y mal govern y falta de zel de la cosa de Deu.* De là il passa à l'hôpital où les archives étaient aussi mal tenues. *Jo penso*, ajoute-t-il, *tenia percut la mitat per no regonexer a sos tems ; faltava algun capbreu et hu que apena sabiam legir encanonat.*

De cette enquête il rapporta un dossier décisif. Il avait trouvé des actes du XIII^e siècle établissant l'existence de Saint-Martin et de sa devèse, et, ce qui était mieux encore, il avait, sans préméditation aucune, éveillé l'attention des administrateurs de l'hôpital d'Ille sur les prétentions de don Hyacinthe de Vilanova. Il constata bientôt l'heureux résultat de sa démarche.

Pendant que je déjeunais chez mon frère, dit-il, arrivèrent don Hyacinthe de Vilanova et don Carlos de Llupia. Mon frère descendit aussitôt, et moi, après les salutations d'usage, je m'assis à côté, devant le moulin à la pierre brisée. Don Hyacinthe sachant que j'étais allé à Ille me dit : *Qu'y a-t-il de neuf à Ille?* Je lui répondis : *La ville a don François Dardene comme gouverneur, je pense qu'on a résolu de ne pas l'admettre...* J'ajoutai : que les administrateurs de l'hôpital voulaient faire le recensement de leurs droits à Camélas et qu'ils avaient la permission du gouverneur. C'était très vrai; ils avaient même fait choix de quatre personnes pour cet office et, parmi elles, du docteur Sabater.

A cette nouvelle don Hyacinthe s'emporta violemment contre eux, parce qu'il n'avaient pas demandé la permission de leur seigneur, don Carlos son neveu, ce qui était en faire peu de cas, et aussi contre le gouverneur parce qu'il avait accordé une telle autorisation. Après avoir fait la réflexion, en le cas imaginaire, que j'étais la cause de tout cela, il se leva avec don Carlos (j'étais déjà sur pied), et me dit avec grand éclat : *Voulez-vous dire la vérité?* Et, moi, sachant que je n'avais pas agi contre eux, je répondis : *Oui, Monsieur.* Il ajouta : *Vous avez dû aller à Ille et leur apprendre qu'ils avaient beaucoup de seigneuries à Camélas et qu'ils devraient les recenser. — Je n'y suis pas allé dans ce but,* répondis-je. *La vérité est que j'y suis allé avec l'espoir d'y trouver quelque acte en faveur de la chapelle ou de la devée de Saint-Martin.*

L'abbé Ciuro eut beau protester de son innocence, déclarer qu'il ne voulait nuire ni à l'hôpital, ni à don Carlos de Llupia, citer le mot de N.-S. ordonnant de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, don Hyacinthe lui coupa la parole. — Tout cela, dit-il en substance, ne serait pas arrivé si on n'était pas allé à Ille. Les administrateurs de l'hôpital n'avaient

qu'à se montrer, il saurait bien les ramener à la raison. En attendant il allait faire arrêter l'ermite de Saint-Martin par le bayle de Castelnau. — *Si l'ermite doit aller en prison, je dois y aller aussi*, répondit fièrement l'abbé Ciuro, *car s'il a coupé du bois c'est parce que je lui ai dit que c'était la devrèse de Saint-Martin.* Et sur ce nos interlocuteurs se séparèrent.

La nuit même où don Carlos arriva à Thuir, ajoute notre chroniqueur, il envoya une lettre à mon frère avec ce post-scriptum : Si l'ermite de Saint-Julien (c'était le nom du personnage) continue, emprisonnez-le ; sans votre frère, on aurait procédé d'une autre manière. Mon frère me montra cette lettre. Et comme je lui demandais comment il fallait entendre cette clause, il répondit : *Par continuer, il entend : enlever un nouveau morceau de garrigue, mais non le mallolet. C'est bien*, lui dis-je, *on a déjà cessé.* Et c'est ainsi que nous conservâmes la plantation, en faisant un mur au bord pour arrêter les chèvres.

Après ces exactions du seigneur vinrent les exploits des voleurs. Dans les premiers jours de novembre 1650, pendant que l'ermite faisait la quête dans les environs, un vagabond, originaire de Canaveilles, força la porte de la chapelle. Le coffre ne contenait que du linge d'autel et un ornement en taffetas moiré. Or c'était de l'or et de l'argent, particulièrement des calices, que recherchait notre voleur, mis en goût par les fructueux pillages de Domanova et de Saint-Michel-de-Llotes. Ne sachant qu'emporter, il se contenta de l'aube et s'en fit une chemise. L'abbé Ciuro devait revoir son aube dans une circonstance lugubre.

Anant sen, dit-il du voleur, à un botiguier frances

cerca la Gallineria (croisement de la Barre, de la rue des Marchands et des Trois-Rois) si li volia comprar una poca de plata de iglesias, com de calsas, patenas, reliquiaris etc. Digueli que nos mogues que luego seri i aquí. Vasen en busca de la justicia, donali noticia del que passava, y luego prenan lo, y portan lo a la preso de la vila portan vestida la mia alba... Lo penjaren a las forquas devant lo portal de Nostra Senyora; y despres lo portaren a un arbra, cerca la creu de Barcelona, camí de Tressera, hont lo dexaren; y los gossos y bestias feras sel menjaren. Com los casos eran tan graves, lo tingueren de aqueix modo, per escarment de altras. Deu li perdone sos peccats. Amen. Lo batxi lo dixa molt baix que casi estava assentat, y estava de mix en amunt tot nu. Que lo vent, crech jo, libaixava la camisa. Ab aqueixa postura, lo viu, jo, anant à Perpinya.

Un instant molesté et volé, l'abbé Ciuro se vit bientôt dans une situation plus critique encore. Grâce aux guerres menaçantes, d'où allait sortir en 1660 le traité des Pyrénées, la misère s'était abattue sur notre pays, et les revenus déjà fort modestes de bénéficier à Thuir avaient considérablement diminué. Les membres de la communauté ecclésiastique crurent devoir éléver le tarif des enterrements. La mesure avait été prise de concert avec l'évêque, mais à l'insu du Conseil de la commune. A cette nouvelle la ville s'échauffa. Ecouteons le récit que nous a laissé l'abbé Ciuro des événements qui suivirent et des résolutions qu'ils lui dictèrent.

Il arriva à cette occasion, écrit-il en mai 1650, un grand conflit entre la Ville et la Communauté, parce qu'elle avait élevé le taux des enterrements, avec l'assentiment de l'évêque élu (1), sans l'avoir prévenu qu'il y eut contrat

¹ Le Senyor bisbe elet era lo Senyor Ardiacha de Calça, canonge de St-Joan de Perpinya, dit l'abbé Ciuro.

entre la Ville et la Communauté. L'honoraire était fort modique et bien petit ce qu'on payait pour les enterrements. La Ville s'opposa avec grande chaleur à cette augmentation.

Quant à moi, voyant les esprits si échauffés et pour la plupart contre moi — car je disais d'une part aux plus tenaces que, pourvu que les ministres de l'Eglise puissent se soutenir, l'Eglise serait desservie, Dieu honoré et le culte divin conservé en bon état ; et de l'autre, à ceux qui disaient aux prêtres ne pouvant vivre de s'en aller, qu'ils poussaient à la ruine de l'église, — voyant, dis-je, toutes ces choses, il me parut que Dieu les permettait pour que j'exécutasse mon projet d'aller à Tresserre.

La Communauté avait décidé de n'envoyer que cinq prêtres aux enterrements de première classe (le juge avait décidé qu'il en serait ainsi parce que ceux qui firent l'accord étaient au nombre de cinq), c'est-à-dire, trois officiants, le célébrant, le diacre et le sous-diacre, et ses deux *bordoners*. La personne qui me décida le plus à m'en aller fut celle qui m'était le plus attachée et à laquelle je tenais le plus dans le Christ, la femme de Joseph Coll *del forn*, nommée Gracia, personne des plus honorables et des plus dévotes. Un jour, en parlant de ces affaires, elle déclara qu'elle ne voulait que deux prêtres à son enterrement et elle ajouta bien d'autres choses malsonnantes pour la Communauté, à laquelle elle était autrefois attachée. Je compris que l'inspirateur de ces paroles était le mari, un des principaux du Conseil, et j'en inférai que l'affaire était en mauvais état et que, si je devenais syndic de la Communauté, j'aurais de grands embarras.

Je résolus et je me déterminai à prendre le poste de Tresserre, si je trouvais un compagnon de mon goût. Je passai en revue la communauté et celui qui me revint le plus fut Mossen Etienne Capella. Je lui communiquai mon projet. Il l'accueillit fort bien. Nous convînmes de garder le secret jusqu'à ce qu'on fit l'acte, (c'est-à-dire jusqu'à ce que la communauté proposât la cure). J'en parlai à mon frère environ 15 jours avant l'acte, et il accepta mes raisons. J'étais aux écoutes quand, lors des réunions de la

communauté, on déclarait que, si quelqu'un des membres présents désirait desservir Tresserre, il voulut bien le dire et s'y préparer, car le temps du fermage expirait. Quand vint le moment, je pris la parole et je déclarai que je desservirais cette paroisse, si on me la confiait, comme dans d'autres circonstances, sans redevance aucune, et que j'avais déjà un compagnon. Nul ne voulait me croire et chacun pensait que j'agissais au nom d'un tiers. J'ajoutai donc que si le projet leur agréait, ils n'avaient qu'à dresser l'acte immédiatement. Les syndics le dressèrent. Malgré cela, on ne voulut croire à ma résolution que lorsqu'on me vit charger mes meubles.

Quant à moi je considérai ceci comme œuvre du bon Jésus pour me permettre de continuer la réparation de la chapelle de Saint-Martin.

L'abbé Ciuro n'était pas au bout de ses épreuves. La desserte de Thuir en l'éloignant de Camélas, avait rendu ses visites à Saint-Martin plus difficiles et sa surveillance moins active. De plus, par suite de la misère générale, les dîmes avaient diminué, tandis que le prix des denrées et des journées allait croissant sans cesse. En 1651 le blé dont la mesure valait, dix ans auparavant, 7 réaux, en coûtait couramment 42 et 50. L'abbé Ciuro, qui avait payé 3 réaux les journées de maçon s'estimait heureux d'en trouver à 5 réaux. Son frère était étonné qu'il les eut à si bon compte. « Il oubliait, ajoute l'abbé Ciuro, la « misère dont souffraient les pauvres qui ne pouvaient « avoir une journée de travail et que c'était leur faire « une grande faveur, car ils devaient rester chez eux « sans rien gagner. »

Pour se faire une idée de la misère du temps, il faudrait relever une à une les observations journalières de l'abbé Ciuro. — « Les ouvriers, écrit-il en juillet 1651,

« se contentaient d'eau ; l'ermite faisait *escodella* pour « tous ceux de Tresserre ; ils menaient une vie fort « pénible car ils étaient pauvres et le temps allait très « mal. » — Et en août suivant : *Jo pujava de matines et á peu, portant recapta per dinar, fent lo hermita escodella, un dia de cols, altra de bledas dels hortets de la capella.* — Le vin se vend demi-réal la *mitat*, la cire 8 réaux la livre ; le blé devient maigre et de mauvaise qualité. Et, pour comble de malheur, éclate une baisse formidable sur l'argent. L'abbé ayant prêté 100 livres à un sieur Costa, en fit la douloureuse expérience.

En faisant le dit censal, écrit-il, je n'avais pas pour but de m'enrichir, ni vivre de rentes ; seulement, ayant prêté gracieusement au dit Costa tantôt du blé, tantôt de l'argent, comme les années étaient stériles et comme il était très difficile de les recouvrer, je lui proposai de compléter les avances jusqu'à la valeur de cent livres pour qu'il m'en fit un censal. Il en parut très aise. Cela faisait en monnaie courante cinq livres de rente. Après quelques années la monnaie baissa, et cette quantité réduite en argent ne forma qu'une somme de 26 liv. et 4 réaux, ce qui fit 26 sous et 8 deniers de pension.

VII. — Une année de séjour à Saint-Martin

Au milieu de ces épreuves, l'abbé Ciuro avait eu la consolation de développer dans le cœur des habitants de Camélas la dévotion envers Saint-Martin et aussi de continuer les embellissements de l'ermitage. A l'intérieur, un nouveau retable, le pendant de celui de N.-D. des

Anges, surmontait l'autel de Saint-Martin ; au dehors, un campanile avec sa cloche dominait la chapelle ; des ruches avaient été placées aux alentours, et, sur ce coteau jadis pierreux et embroussaillé, poussaient de vigoureux cyprès, abritant des figuiers, des pommiers et le *mallolet*.

La cueillette des premiers raisins fut un événement dans l'existence de l'abbé Ciuro. Il s'était attaché au *mallolet* comme les mères qui doivent arracher sans cesse à la mort les corps souffreteux de leurs enfants. Que faisait-il en effet depuis 1643 ? sinon planter et replanter, puis dispater les jeunes pousses à peine écloses aux frimas ou à la dent vorace des chèvres. Autour de lui on avait désespéré ; lui seul avait tenu ferme envers et contre tous. La cueillette était donc une victoire dont il pouvait être justement fier.

Le samedi, 2 septembre 1651, j'allai cueillir, dit-il, un panier de blanquettes au *mallolet* de saint Martin, quoiqu'elles ne fussent pas mûres, par crainte qu'à mon retour je n'en retrouvasse plus. *Era molt polida, barema gran com de vinya vella, era dolça.* Je les apportai à la maison et les montrai à mon frère pour le confondre. En les voyant il dit : Il eût été dommage que l'ermite les gardât. Et le lendemain je les apportai à Tresserre, *y ne fiu fet penjols*, je les gardai jusqu'à la Noël ; s'ils eussent été mûrs, ils se seraient bien conservés.

Tout cela ne fit qu'aviver ses anciens désirs de retraite. Deux fois déjà, entre 1640 et 1650, malgré la décision du Père Cabrera, il était allé consulter le docteur Sampso et d'autres Pères du collège Saint-Laurent pour savoir si vraiment Dieu ne l'appelait pas à la

vie érémitique. Chaque fois on l'avait renvoyé aux occupations du ministère, particulièrement à l'enseignement du catéchisme, jusqu'alors si négligé ; et chaque fois, un peu tristement sans doute, mais le courage au cœur, avec la certitude de remplir un devoir, il avait repris le chemin de Thuir ou de Tresserre et s'était consacré à l'instruction des pauvres enfants de village.

Il remplissait sans bruit ces modestes fonctions dans le village de Tresserre, quand la peste éclata en Roussillon. On était au mois d'août 1652. Après avoir décimé Banyuls-dels-Aspres, Villemolaque, le Monastir-del-Camp, Passa, Le Boulou et Maureillas, elle avait brusquement envahi Truillas. Le 10 août, jour de la Saint-Laurent, un messager de triste augure annonça qu'elle faisait déjà des victimes à Fourques et à Saint-Jean-de-Pagès. Il fallait donc, à moins d'un miracle, s'attendre à la prochaine apparition du fléau.

Si grande était ma confiance, raconte l'abbé Ciuro, en la Très Sainte Vierge et en St-Martin, que je me déterminai à faire ce qui suit. Le samedi 10 août, jour de St-Laurent, de l'an 1652, sur le soir, après m'être fermé dans l'église de St-Saturnin du lieu de Tresserre, agenouillé devant l'image de Marie Très Sainte, sur l'autel, près du mur, et à côté de l'autel majeur, avec le respect et l'humilité possible, je représentai à Marie Très Sainte la faveur que son béni fils Jésus me fit, dès mon enfance, en m'inspirant de réparer la chapelle de St-Martin pour sa plus grande gloire à elle, Marie, et pour celle du glorieux St-Martin, pour la plus grande extension de son culte et pour le salut du peuple. Pour cela il me paraissait convenable que ma vie ne fût pas abrégée. Je lui dis donc que, si elle obtenait de son précieux fils la grâce de la conservation de la vie et de la libération de la peste, non seule-

ment pour moi mais encore pour tout le village (car tout tournerait au plus grand avantage de la chapelle), je pourrais employer pour l'ermitage tout ce que je dépenserais autrement en médecine.

Je lui promis en ce cas, après avoir terminé ma résidence à Tresserre, d'aller habiter un an l'ermitage de St-Martin (avec l'autorisation de l'official), de me consacrer tout entier à son embellissement et d'y dépenser cent livres.

Devant ce vœu, que Dieu paraissait avoir agréé, puisque Tresserre avait été préservé de la peste, toutes les préventions et toutes les oppositions tombèrent. Le docteur Sampso, des capucins et d'autres prêtres, non seulement approuvèrent ses projets, mais les appuyèrent auprès de l'official, et, un an après, à l'expiration de son triennat, l'abbé Ciuro pouvait dire adieu à ses paroissiens et prendre le chemin de son ermitage.

L'année de solitude commença le 2 mai 1653. Elle fut, on le devine, consacrée toute entière au travail, à la prière, à la mortification.

Au travail d'abord. Avant de s'installer à Saint-Martin l'abbé Ciuro s'est tracé un règlement. Quand le temps le permettra, il bêchera le *mallolet* ou élèvera l'enclos de l'ermitage ; il aplanira le sol de l'église les jours de vent ou de pluie, et suivant les besoins se fera maçon, cultivateur, voire bûcheron. Et aussitôt il s'est mis à l'œuvre, la joie au cœur, la chanson aux lèvres, fredonnant les cantiques connus, en inventant d'autres : tel celui qu'il a reproduit dans son manuscrit et qu'il composa pendant qu'il frappait péniblement, à coups de maillet de fer, la roche de la chapelle. En voici quelques couplets :

*En aplanar la capella
Es lo que treballo jo,
Per posar la deforma
Que cause devocio.
Voldria si fos possible
Tingues la perfecio
Que tenia lo temple
Edifica Salomo.*

Picar aquesta penya
Es cosa ben penosa,
Fent lo per amor vostre
Sera molt deleistosa,
Y sim voleu ajudar,
No me podre cansar
Per molt que duré'l picar
Sent cosa tant gloriosa.

De picar esta penya
Me prove alguns mals
Que resquillen esquerdes
Als ulls, cara y mans,
Seran pera mi suaves
Si penso vostres grans
Mals, queus causaren acots lats
Espinás tambe y claus.

Au travail succède la prière, tantôt au pied de l'autel de Saint-Martin, tantôt près de N.-D. des Anges. Souvent il se lève à minuit, et pendant que l'ermite récite le chapelet, lui, revêtu du rochet et de l'aumusse, il psalmodie son office.

Son journal nous renseigne sur son genre d'existence,

Pour lit, il a une *marfaguetta* pleine de paille. Des légumes cuits à l'eau, *sopas o escodella*, des fruits secs, de la morue ou de la viande salée constituent son ordinaire. Quand sa belle-sœur lui envoie de la viande fraîche, il le note soigneusement ; un jour ne citera-t-il pas naïvement qu'il a été régalé d'une tranche de veau au riz ?

Autant notre ermite est austère, autant il tient à bien recevoir ses hôtes les jours de fête, et en cela il est bien campagnard. Ecoutez-le raconter le festin de Notre-Dame des Anges, le 8 septembre 1653 :

Pour cette fête mon frère tua une brebis, qui pesa 14 livres, très grosse et très grasse, de laquelle il me donna la moitié, ainsi que deux *moitiés* de vin ; sa femme, deux poulets et du riz.

Quant à moi, j'achetai un cochon de lait 34 réaux (5 liv. 13 s. 4 d.), un lapin 8 réaux (1 liv. 6 s. 8 d.), une perdrix 9 réaux (1 liv. 10 s.), deux lapins, deux perdrix, un perdreau et un petit lapin 6 liv. 8 d., un panier de pêches et des oranges 3 réaux. On me donna un panier de figues *verdals y bordicots*, un panier de pommes, de pêches et un fromage, deux paniers de figues blanches. M. Dominique Riu apporta une livre de viande de veau, des haricots tendres et un pain.

On dina dans l'église, chose qui me coûta fort ; mais on ne pouvait faire autrement, car il n'y avait pas de place convenable au dehors. Pour table on eut la planche *bastarda* de mon lit. Beaucoup de convives ; de chez mon frère, tout le monde. On apporta 25 pains et 6 tourteaux pétris pour cette fête, plats d'étain, cuillers et verres en argent, nappes et serviettes, etc. La table était bien abondante, chacun en fut très édifié et content.

Notre ermite, fidèle à son vœu, ne s'arrachait à sa

retraite que pour de graves raisons, d'ordre purement spirituel : devoirs du saint ministère, assistance aux enterrements, etc. En avril 1654, il se permit une plus longue absence. C'était pendant la semaine sainte. Voici pourquoi :

Le Jeudi-Saint, 2 avril, j'aidai à chanter la grand'messe et les matines à Camélas, puis je m'en allai à Thuir, avec mon neveu Honoré, pour chanter le *Miserere*. François y était déjà... Le sieur Joseph Coll *del forn* voulut que je prisse la collation chez lui avec les enfants... On chanta le *Miserere* à quatre voix en faux-bourdon et le *Tibi soli* deux fois *ad longum*, une fois chez les capucins : trois prêtres faisaient le contralto de *Lotdo, non de art* ; François, le ténor, avec le sacristain ; Honoré, le fausset, avec François Vilar licencié.

Avant la procession, nous chantâmes un motet à trois voix : *Tenebræ factæ sunt*, je faisais le contralto. A la fin de la procession, nous devions chanter en plain-chant et en musique. Les prêtres de Llupia s'en retournèrent chez eux à l'arrivée des capucins ; les autres chantèrent en plain-chant au Christ, nous autres nous allâmes à la Soledad.

Il y eut beaucoup de flambeaux (*atxas*) blancs et rouges, sans compter les cierges, au moins vingt flagellants, et très grand calme quoique des soldats français fussent logés dans le village. De tout cela grâces en soient rendues au bon Jésus. Amen. Joseph Coll, mineur, fils de Joseph Coll *del forn*, aurait chanté avec moi s'il n'avait dû porter la Soledad.

Vendredi-Saint, 3, j'aidai à chanter la grand'messe à Camélas et le soir les matines. Ce jour-là, le matin, après le sermon donné à Thuir, un des administrateurs me remit *cent reals de quartillos* pour le salaire du chant, pour mes deux neveux et moi. Je leur donnai 30 réaux, soit 18 à François et 12 à Honoré.

Samedi offices et *salpas* jusqu'à *Cantarrana*, en commençant par le mas de la Rocha.

Dimanche lecture des constitutions de Tarragonne etc...
Après vêpres, catéchisme, chapelet et litanies...

Cet enseignement du catéchisme, que nous voyons signalé pour la première fois dans les manuscrits de l'abbé Ciuro, allait l'occuper pendant plusieurs mois à Camélas. On se rappelle comment il lui avait été conseillé par les Pères jésuites et comment il l'avait pratiqué à Thuir et à Tresserre. Nous allons le voir catéchiser sa paroisse natale avec le zèle d'un apôtre.

Le fait peut paraître insignifiant, tant est commun aujourd'hui l'usage de l'enseignement du catéchisme. Ce fut alors une nouveauté¹.

Dimanche, 15 mars, à l'offertoire, je donnai quelques avis sur la confession et sur la manière dont j'enseignerai la doctrine chrétienne après vêpres et le chapelet de la Sainte-Vierge, grâce à la permission de *Mossen Domingo*, curé, pour la plus grande gloire de Dieu et l'enseignement du peuple.

Nota. Qu'après vêpres je commençai à enseigner la doctrine chrétienne dans l'église, revêtu de mon surplis pour plus de decorum et de révérence. Il y avait assez de garçons et de filles..., et beaucoup d'hommes et de femmes restèrent, piqués par la nouveauté de la chose. J'expliquai le signe de la croix et ce qu'était un chrétien : sujets dont ils étaient fort ignorants.

Ensuite je récitai avec eux le chapelet de la Vierge à la chapelle de la Conception, — j'y plaçai deux de mes cierges — et ensuite les litanies. Ils assistèrent tous avec grande dévotion. Grâces infinies au bon Jésus. *Amen*. Ensuite je fis quête pour l'illumination durant le chapelet, après les avoir avertis que je faisais ainsi à Tresserre.

¹ J'étudierai plus tard cette question en montrant quand et comment s'introduisit dans le pays l'enseignement du catéchisme.

Chaque dimanche il en fut de même. Pour maintenir et grossir le nombre de ses auditeurs l'abbé Ciuro recourut aux moyens que connaissent nos catéchistes modernes.

Dimanche, 12 avril, je ne fis pas lecture d'une partie de catéchisme, la *Llico*, à la messe du matin, parce qu'à l'office devait prêcher le Père gardien de Thuir. Vers deux heures je fis réciter la doctrine chrétienne à l'église, après avoir fait sonner les cloches et avoir envoyé un garçon courir les rues du village avec la sonnette du viatique. Je donnai quelques images. J'expliquai le *Credo*. Ensuite chapelet et litanies. Beaucoup de petits enfants et de femmes. Que tout soit pour la plus grande gloire du bon Jésus.

Dimanche, 19 avril, *Llico* à la messe, catéchisme après dîner avec chapelet et litanies. J'expliquai le *Pater noster* et y donnai de petites images. Assez d'enfants et beaucoup de femmes avec quelques hommes. Grâces infinies au bon Jésus. Amen.

Dimanche, 31 mai, *Llico* à la messe, le soir doctrine chrétienne, chapelet, etc. Je fais chanter un cantique à la Sainte-Trinité, car c'était la fête : *Sancta Trinitat de vos que dira*, etc. Et les garçons répondraient : *Puig per mes ques diga mai re acabara*. Pour exciter davantage leur dévotion, je donnai à presque tous une petite image.

Les chants et les récompenses ne suffisant pas à retenir tout le monde, surtout les hommes qui préféraient le jeu au catéchisme, l'abbé Ciuro recourut aux menaces. Prenant pour sujet de son prône le chapitre du catéchisme de Nuremberg sur le jeu, il tonna contre ce vice.

Dimanche, 7 juin, écrit-il, je commentai la *Llico* blâmant les joueurs qui manquaient le chapelet. Le soir, catéchisme avec chapelet et litanies. Il vint quelques hommes de plus : ce fut l'effet de mon sermon. Grâces infinies au bon Jésus. Amen.

L'abbé Ciuro interrompit ces prônes et ces leçons de catéchisme au début de juillet, à cause des grands travaux de la fenaison ; mais il les reprit vers la fin du mois, pour ne les cesser qu'à l'arrivée du curé qui le releva de son *interim*. Dans l'intervalle, il avait porté sa parole à Castelnau.

Nota, écrit-il. Pour pouvoir remplir le vif désir que j'avais d'enseigner la doctrine chrétienne à Castelnau, où je jugeais qu'il y avait grand besoin, je déclarai au curé que, s'il le voulait bien, j'irais dire la messe chez lui, tandis qu'il confesserait à Camélas et que je ferais réciter la doctrine chrétienne aux garçons, comme à Camélas. Il approuva fort ce projet. Il y eut beaucoup d'enfants, auxquels je donnai de petites images, et tous ceux qui étaient là pour entendre la messe et les autres y assistèrent.

Ces travaux apostoliques et surtout les mortifications endurées à Saint-Martin, durant l'année qui venait de s'écouler, avaient ébranlé la santé de l'abbé Ciuro. Par moments un tremblement nerveux, suivi de frissons et de fièvre, le prenait. Sans se plaindre et aussi sans prévenir ses proches, il alla consulter un médecin, à qui il fit l'aveu de ses fatigues et de ses privations. *Com si fos*, dit-il, *una confessio general*. C'était le docteur Sahoner d'Ille. A cette époque on ne savait que saigner et purger. Le docteur ne saigna pas le malade mais le purgea. Heureusement il ne s'en tint pas là.

Me dique, ajoute notre chroniqueur, *ma desgana estava en lo ventrell y que convenia men aportas una medecina per lo en demà; y que provenia del mal aliment de la quaressma ajudant li lo molt treball feiha en San Martí, y per consequent alçar un dejuni del tres, que seria lo dissapta,*

per no ser dos seguits, restant me ab lo del dimecras y del divendras ; de aver me de avesar a beure vi. Encara nos determinà que volia veure lo effecte de la medecine, que no sent me necessari per la salut, jo non volia beure. Li doni un real de plata y altre de dos y mix, que venia valer vingt y tres ab quartillos. La medecina se prengue de casa Mossen Viader, de la placa petita ; costa un real de vuit. Posi a casa Mossen Bertran, de mitja vila. Mengi dos ous que men avia portats, antes de partir.

Malgré ce malaise passager, indice de ce qui le menaçait en cas de récidive, l'abbé Ciuro n'aurait pas hésité à reprendre sa vie érémitique, si de saints religieux, entre autres un dominicain, le P. Vilalte, ne l'en avait détourné. Puisque Dieu lui avait mis au cœur l'amour des petits enfants, qu'il se plaisait à les catéchiser alors que la plupart des curés les abandonnaient à l'ignorance, se déchargeant sur les parents du soin de les instruire, sa vocation paraissait évidente, indéniable. Et sans discuter il se soumit.

VIII. — Dernières années

Vingt ans durant, jusqu'au 13 septembre 1674, il consacra son temps et ses revenus à ces deux grandes œuvres de sa vie sacerdotale : l'embellissement de l'ermitage et l'instruction de la jeunesse. Suivre année par année ses entreprises serait impossible, et aussi quelque peu monotone. Nous retrouverions l'homme aux prises avec les mêmes difficultés et employant les mêmes moyens pour en triompher : redevenant curé de Tresserre

pour accroître ses ressources¹, changeant plusieurs fois d'ermite, empruntant pour payer les ouvriers, ne se laissant rebouter par aucun obstacle, en butte parfois aux insultes², mais trouvant des consolations dans l'accomplissement du bien, assistant avec joie à la fin de la guerre³, récoltant avec amour les fruits de son *mallolet*, célébrant magnifiquement les fêtes de N.-D. des Anges et de Saint-Martin. Quand vinrent sur le tard⁴ les infir-

¹ Ce fut en avril 1660. L'abbé Ciuro raconte que deux motifs le déterminèrent à redevenir curé de Tresserre ; ce furent les revenus et le calme dont on y jouissait. Comme il était syndic de la communauté de Thuir, chaque fois qu'il fallait désigner un hebdomadier, chacun se récusait, et par bonté d'âme il devait toujours remplacer les absents. *Molts de Toir, ajoute-t-il, tingueren gran pena que men anàs, y los de Tresserra gran allegria que y arribàs.*

² Le fait mérite d'être rapporté comme caractérisant la rudesse des mœurs de l'époque. Un jour d'avril 1661 l'abbé Ciuro étant allé prier le fils du tailleur Crivallet de travailler à la vigne, celui-ci refusa d'abord, prétendant qu'il était embauché par Guillamolas. Sur ses instances, le jeune Crivallet céda. A cette nouvelle Guillamolas n'y tint plus et, apercevant l'abbé Ciuro : *Capallà, capallà, si vaniu gaira per assi, jo bon trauré a cop de barras.* Une parente de Guillamolas épousa sa rancune et apercevant le jeune Crivallet qui travaillait à la vigne lui crio : *Rubà, rubà a las terras dels altres. Diuhan ques un sant (volent dir de mi) es un diabla, es un dimoni, la vil bagassa que ha parit, si vol terras que s'en compria, etc.*

Et l'abbé Ciuro d'ajouter : « En réfléchissant aux paroles de Jean Guillamolas et en considérant le ton avec lequel il les dit, je m'aperçus que c'était vilipender le sacerdoce que de crier *capalla, capalla* et de me dire *ros*, alors que je lui disais vous. *Era com dir al Rey : Sacra real majestat.* » Guillamolas et sa parente ayant présenté des excuses, l'affaire ne fut pas portée en justice.

³ Voici une note sur l'arrivée de Louis XIV à Perpignan : « La vinguda fonch lo dissapta, als 10 de abril 1660, a la tarda ; y per causa de pluja, com los consellers lo anassen a rebrer al portal de Nostra Senyora forà, ab lo talam nou, molt costos, avian fet ; nos (lo Rey) volgue eixir de la carosilla, on que anava ab la Reyna, sa mara, Princeps d'en Jù, son germa, y ma dama de Orlians. Entraren per lo portal de St-Marti, y nos altres sentiren molt be los tirs de la artilleria. »

⁴ L'abbé Ciuro s'offrit alors comme organiste à Thuir. Celui qui

mités et qu'il ne put, comme dans son jeune âge, grimper allègrement la côte ardue au-dessus laquelle se dresse l'ermitage, il passa du moins ses jours à l'admirer¹.

Il nous a raconté comment cela commença. Un jour, en parcourant une rue étroite de la *celleria* de Thuir, il avait remarqué une vieille maison à vendre. *Era tota nua, sens sostra ni biga alguna, solament la taulada y escala de pedra, la porta dolenta. Tenia dos aposentos, hu per sala y cuina juntament ab una finestra al carreret molt alta.* Il eût passé outre,

remplissait ces fonctions les avait abandonnées pour plusieurs raisons que l'abbé Ciuro énumère dans l'ordre suivant : 1^o dit-il, parce que l'église et surtout la salle des soufflets étaient remplies de meubles de la ville ; 2^o parce que les prêtres avaient mille ennuis ; 3^o parce que la ville *destruïda* ne pouvait plus lui donner les dix ducats de son salaire ; 4^o parce qu'il aimait le repos et aussi, ajoute-t-il, *era fort amich de refectors, hont lo menjar se troba acomodat.*

¹ Ce fut dans une de ces circonstances qu'il composa sur sa vigne les curieux vers suivants :

Si de vinya vols gosar,
Continua en replantar,
Not espanta lo gastar,
Ni per tardar en llevar
Vulles per aixo desmayar.

Que parets, fems, i ferro
Donaran sens ningun erro
Mediant lo auxili divi,
Fruita, cera, blat y vi
En la montanya de St-Marti.

Y quant asso no sya aixi,
Burle se lo mon de mi,
Estigas segur Honorat
Que en asso no seras enganyat.

Nous croyons devoir faire remarquer que, dans toutes nos citations catalanes, nous avons donné le texte tel que le porte le manuscrit, sans corriger les fautes d'orthographe ou d'accentuation.

comme tous ceux que le méchant écriteau amenait dans ces parages, si en pénétrant dans la seconde salle, il n'eût aperçu, à travers la fenêtre ouverte, son ermitage se profilant dans l'azur du ciel. *Altra sala*, ajoute-t-il, *per una cambreta a vista de San-Marti.* Aussitôt il oublia et la porte qui fermait mal et le toit sans soupente, et la vétusté de l'édifice, et il acheta, sans marchander, ce pauvre nid qui avait vue sur Saint-Martin.

Il regarda tant et si bien qu'il en rêva la nuit et qu'il se réveilla souvent en sursaut, tantôt pris d'angoisse sur l'avenir de son œuvre, tantôt ravi en extase et présentant à Dieu, à genoux, au milieu des anges, l'ermitage qu'il avait restauré.

Deux siècles se sont écoulés depuis la mort de l'abbé Ciuro. Le *mallolet* ne fleurit plus et, sur le coteau désolé ne poussent ni figuiers, ni cyprès, ni arbuste quelconque ; mais la chapelle est debout avec sa *casetta* pour ermite et l'on retrouve au-dedans les retables, les autels, la plupart des modestes objets du culte que notre apôtre amassa péniblement. Ce fut vraiment une pauvre restauration d'une pauvre demeure par un plus pauvre qu'elle. Aussi ne mériterait-elle pas l'attention de l'historien ou de l'archéologue, si celui qui nous en a laissé le récit n'y avait laissé, avec son âme, l'empreinte d'une époque et d'une société.

